

**PROGRAMME ERASMUS + 2022 : FICHE-ACTION PARTENARIATS EN FAVEUR DE LA COOPERATION
Universités européennes**

Universités européennes	
Présentation de l'action : « Qu'est-ce que c'est ? »	Cette initiative vise à réunir une nouvelle génération d'Européens créatifs, capables de coopérer dans différentes langues, au-delà des frontières et des disciplines, afin de relever les défis sociétaux de l'Europe et de combler les pénuries de compétences auxquelles elle est confrontée.
Priorités visées	Les alliances d'Universités européennes : -inclue des partenaires issus de tous les types d'établissements d'enseignement supérieur et auront une large portée géographique européenne; -repose sur une stratégie à long terme conjointe, axée sur la durabilité, l'excellence et les valeurs européennes; -offre des programmes d'études centrés sur l'étudiant et dispensés conjointement sur des campus interuniversitaires, dans le cadre desquels diverses associations d'étudiants pourront élaborer leurs propres programmes et expérimenter la mobilité à tous les niveaux d'études; -adopte une approche axée sur les défis à relever, dans le cadre de laquelle des étudiants, des universitaires et des partenaires extérieurs pourront coopérer au sein d'équipes interdisciplinaires pour s'attaquer aux problèmes les plus importants auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui
Types d'activités : « En pratique »	L'appel à proposition 2022 a pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • de faciliter les efforts de coopération future des institutions d'enseignement supérieur déjà engagées dans des partenariats institutionnels avancés, telles que les 17 alliances déjà sélectionnées dans le cadre de l'AAP 2019 ; • d'offrir l'opportunité de créer de nouvelles alliances ; • et de permettre à des établissements de rejoindre des alliances existantes
Partenaires	Les établissements d'enseignement supérieur européens souhaitant participer doivent être titulaires de la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur (ECHE).
Financement de l'action	Deux appels à projet distinct sont ouverts : <ul style="list-style-type: none"> • Lot 1- Apporter un soutien aux alliances d'universités européennes déjà existantes sélectionnées dans le cadre de l' Appel à propositions Erasmus+ 2019: 225.60 M€. • Lot 2- Développement de nouvelles alliances : 46.40 M€ Le montant de la subvention va de 3.24 M€ 14.40 M€. Il calculé en fonction du nombre de partenaire de l'Université européenne et/ou de s'engagement à intégrer de nouveaux partenaires.
Durée du projet	48 mois
Procédure de candidature UGA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renseigner la fiche de liaison et la faire valider par la Direction de la composante 2. Transmettre à l'équipe Projets de la Direction de la coopération internationale

DGD-Développement International et Territorial
Direction de la Coopération Internationale

Ressources documentaires	<p>https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/docs/2021-2027/erasmus/wp-call/2022/call-fiche_erasmus-edu-2022-eur-univ_en.pdf</p> <p>https://ec.europa.eu/education/european-universities-factsheets_fr</p> <p>https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/programmes/erasmus2027 https://www.eacea.ec.europa.eu/news-events/events/european-universities-information-session-2022-call-proposals_en</p>
Date limite de dépôt	22 mars 2022 17h